



CONSEIL MUNICIPAL

du 23 janvier 2024 à 18h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de conseillers	En exercice	Présents	Procurations	Absents
	27	19	01	07

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-trois janvier à dix-huit heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Sainte Marie la Mer, dûment convoqué, en session ordinaire, à la salle OMEGA, sous la présidence de Monsieur Edmond JORDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 janvier 2024,

PRÉSENTS : Edmond JORDA, Jean SOURRIBES, Christine MEYA, Francis BRUNET, Marguerite VALETTE, Alexandre LECAT, Paule SENYORICH-BOBO, Nicolas FIGUERES, France LEROY-PERALS, Charles DURAND, Odile LOOBUYCK-TETART, Véronique BONIFASSY, Alexandre TABARY, Sonia CLASTRIER, Jean-Louis BONNES, Jacques MOTLLO, Dominique FENOLLAR, Jean-Luc VERGES, Chrystelle BULOT-FONT,

PROCURATION : Éric TALAVAN donne procuration à Marguerite VALETTE,

ABSENTS :
 Sophie ROCHE,
 Sandrine LOZANO,
 Jean-Pierre PEREZ,
 Marion TALAYRACH,
 Julien TRESSSENS,
 Angélique BOUCHARD,
 David ALDA,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Francis BRUNET,

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal

Du 23 janvier 2024

Edmond JORDA	Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2023	Unanimité
Odile LOOBUYCK-TETART	<u>FINANCES</u> – Adoption d'une convention d'objectifs avec l'association SCR XV	Unanimité

Odile LOOBUYCK-TETART	<u>FINANCES</u> – Attribution d'une subvention par anticipation au SCR XV	Unanimité
Edmond JORDA	<u>CAMPING</u> : Adoption des tarifs complémentaires 2024 du Camping Municipal, pour les locataires de parcelles à l'année et les forfaits saison en caravanes (4 mois)	Unanimité
Edmond JORDA	<u>CAMPING</u> : Approbation de la convention de collaboration avec la société POLYMIDI dans le cadre de la restructuration du Camping Municipal	Unanimité
Marguerite VALETTE	<u>ECOLE</u> : Convention de prestation correspondant aux interventions de catalan dans les écoles élémentaires de Sainte Marie la Mer, avec l'APLEC	Unanimité
Marguerite VALETTE	<u>ECOLE</u> : Convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique	Unanimité
Jean SOURRIBES	<u>TECHNIQUE</u> : Adoption d'une convention avec l'association "Solidarité Pyrénées - Tremplin pour l'emploi" pour l'année 2024	Unanimité
Alexandre LECAT	<u>URBANISME</u> : Cession d'un immeuble cadastré BA211 situé au 10, Rue de la Paix	A.TABARY quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote 19 voix POUR
Alexandre LECAT	<u>URBANISME</u> : Cession d'un immeuble cadastré BA212 situé au 11, Rue de la Paix	A.TABARY quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote 19 voix POUR
Jean SOURRIBES	<u>PMM</u> : Approbation de la convention pour la mise à disposition individuelle d'agents communautaires affectés à la voirie	Unanimité
Nicolas FIGUERES	<u>SPL SILLAGES</u> : Approbation du rapport annuel 2022 de la Société Publique Locale « SILLAGES »	E.JORDA quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote 19 voix POUR
Christine MEYA	<u>SAGAN</u> : Modification de la garantie d'emprunt à la SEM SAGAN	N.FIGUERES quitte la salle et ne participe pas aux débats ni au vote 19 voix POUR

Monsieur Jean SOURRIBES présente à l'ensemble du Conseil Municipal « Eau Agglo – Perpignan Méditerranée », la nouvelle Délégation de Service Public pour l'eau potable et l'assainissement collectif, mise en place par Perpignan Méditerranée Métropole sur les 36 communes du territoire.

Séance levée à 19 h 45

**Edmond JORDA,
Maire de Sainte Marie la Mer**

Fait à Sainte Marie la Mer, le 23 Janvier 2024

